

Non au démantèlement de Belgocontrol

Ces 13 et 14 janvier 2010, nos camarades français affiliés à ETF ont manifesté, entre autres, leur opposition à une fusion du contrôle aérien européen au niveau du bloc fonctionnel d'espace aérien (FABEC). Cette mobilisation fut un véritable succès.

ETF (European Transport Workers' Federation) est le syndicat européen du transport et est composé de 223 organisations syndicales représentatives. Au niveau du FABEC, ETF revendique un modèle coopératif non fusionnel (Co-op Model). Cette

voie seule garantit le maintien de Belgocontrol et de ses personnels dans un statut public.

Au même moment, pour calmer les organisations corporatistes, le Gouvernement français annonce officiellement sa volonté de défendre un modèle de fusion au niveau européen. Le mal est fait. La boîte de pandore est ouverte.

Si l'on tend à adopter le modèle de fusion:

- quid des petits pays comme la Belgique pour leur subsistance? Quand on voit les études réalisées sur un centre trinational (France, Suisse, Allemagne), il y a de quoi se poser des questions.
- quid de la garantie de l'emploi statutaire? Si on se réfère aux règles applicables à Maastricht pour le recrutement, les nouveaux contrôleurs sont engagés sous un statut privé.

- quid de l'existence de tous les services annexes au contrôle aérien?

Suite à cette grève, il est scandaleux et inacceptable qu'au sein même de Belgocontrol, certains se réjouissent officiellement des positions prises en faveur d'une fusion du contrôle aérien au niveau européen. Ce n'est, ni plus ni moins, qu'une attitude égoïste et méprisante envers les autres catégories du personnel de Belgocontrol.

Le ver est dans le fruit.

Il est inadmissible que la Guilde des contrôleurs aériens, lors des négociations ATS, clame son attachement à Belgocontrol et, en même temps, qu'elle s'efforce pour provoquer son démantèlement via, notamment, son soutien à *Mosaic ATM Regional Coordination*. Le "MARC" reprend 17 associations professionnelles et un syndicat dont l'objectif vise à aboutir à la création d'une organisation intégrée (fusion) des prestataires de service de navigation aérienne au sein du FABEC. Le statut d'une telle organisation est encore à rédiger puisqu'inexistant à l'heure actuelle.

Lors de la prochaine commission paritaire, la CGSP exigera de la direction une position sans ambiguïté concernant cette problématique.

La CGSP, via ETF, soutient toutes les initiatives et actions futures pour promouvoir un modèle de coopération entre les différents prestataires de service, garantie optimale de travail pour tous dans un service public de qualité.